Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 57 (1919)

Heft: 18

Artikel: Autour du 14 avril 1803 : échange de courtoisies : [suite]

Autor: Henrioud, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214681

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dont la mine refrognée atteste l'humeur noire, aigrie, lasse.

A défaut de paix, de grâce, un peu de soleil, un peu de chaleur, un peu de clarté. C'est le cri général... Ça presse!

J. M.

Les poules « brantées ». — Un Italien travaillant chez des campagnards leur dit un jour

Le rizotto est très bon, mais il manque dé poule... Lorsque zé travaillais en Italie, nous nous procurions des poules à bon marzé.

- Et comment faisiez-vous?

- Eh! bien nous allions de nuit dans les poullaillers, on allumait une feuille de brand, on la mettait sur une pelle, on glissait tout doucement la pelle sous la poule, on attendait patiemment que la poule dégringole de son perchoir, et on filait sans bruit avec l'oiseau, sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain nous avions une bonne poule au riz à bon

Les toitures. — Trois propriétaires discutent des différents genres de toitures. D'après l'un ce qui vaut le mieux ce sont... les vieilles tuiles; le second prône les ardoises, à cause de leur durée.

Vous n'y êtes pas du tout, fait le troisième: c'est moi qui ai les meilleures toitures, car elles sont couvertes d'hypothèques, elles peuvent durer indéfiniment.

NOS FUTURES ÉLECTRICES

NE maîtresse d'une de nos écoles primaires de fillettes, dont les élèves sont âgées de huit à neuf ans, leur a donné pour sujet de composition : « Quand je serai grande ». Nous avons eu occasion de parcourir un certain nombre de ces compositions. En voici quelquesunes, parmi les plus caractéristiques. On est, nous l'avouons, quelque peu désappointé de voir, chez des fillettes d'un âge aussi tendre, un pareil sentiment des réalités de la vie et ce désir, presque général, des richesses, du luxe, quoi, ce désir de paraître qui est la plus banale expression d'une coupable vanité.

Laissons la parole aux petites élèves. Bien entendu, nous respectons scrupuleusement leur orthographe, très libre.

- « Quan je serai grande avent de me marié je serai peut-étre maîtresse d'école. Je me marieré à l'age de 23 ans. J'aimerai avoir comme enfant un garçon en premier car quan il sera un peu plus grand il pourra s'ocuper de sa petite sœur. J'apéleré mon garçon Paul et ma petite fille Colette. J'éléverai trés bien mes enfants. En grandissent je les ferai travailler. Je ne me marieré qu'avec un mari tré riche et s'il est mechant je le laisse. »
- « Quand je serai grand. Je veux me marié et vivre heureuse, Mon Mari m'acheteré des bi-jous, J'inviteré des amilles qui font chiquets. Comme enfant je veux avoir deux petites jumeles, je les habiere, le dimanches en rose, et la semain en bleus ciel. Au lieu de leur mêtre un chapeau, je veux leur mêtre un gros neu asorti à la robe, et mois je veu allé en engleterre, et a parri, pour allé en engleterre, il fau avoir des belles robes en soi et en velours. Je veu vivre heuse avec mon Mari et avecs mes enfants, je veu bien les èlevés. » * * *
- « Quand je serai grande J'aimerai être filles de bureau pour faire des contes et des grands ou bien être dans un magasin de bonnéterie pour pouvoir servires les belles dames de pa-
- « Quand je serai grande. Je voudrai être miardère pour bien m'abiller pour pouvoir bien

m'anger pour pouvoir faire du bien au pauvre. Quand je serai grande je serai Pianiste jesper que mon mari sera Postier. J'aimerait étre Peintre pour faire des beau tableau. J'aimerai ètre modiste pour me faire des chapeu sans payer. » * * *

- « Quand je serai grande je deviendrait une paysane, je planterait les pommes de terre, je donerait à manger à mes lapins, à mes poules, à mes animeaux. J'orait des chevaux, des vaches enfin j'orait beaucoup d'animaux utiles. J'orait aussi des gros porcs et je les angresserait pour povoire les mangé plus tare. »
- « Quand je serai grande. Je serai institutrice. J'orais un mari. J'irais au cinéma et j'orais une gentilles bonne. Mon mari sera t'ypographe. J'orais des enfant la filles Susanne, le garçon Urbain, je vivret heureuse, j'orais des poule, J'orais comme élèves des filles, une Germaine,
- « Quand je serai grande je veux être couturière pour ganier des sous je me ferais des belles aussi robes et de beaux habits. Puis je voudrais être monitrise de l'école du dimanche et j'irais à des soirées. Puis si je me marie je veux acheter deux enfants une fille et un garçon la fille je l'appellerais viollette et le garçon Pierre, si y n'obeirait pas je mai-trais viollette à la cave et Pierre au grenier et comme je serais couturière je leur ferais toujours de beaux habits.»

Quand je serais grande Je veux être couturière pour gagnier l'argent.

Je veut être une jeune fille propre et soigneuse.

Je veut être une fille honnête et travailleuse. Pour faire plaisir à mes parents.

Je serait aussi bonne avec ma sœur.

Je serai une monitrice d'école du dimanche. Je repenserai aussi très souvent a ma maîtresse de 6eme.

J'apprendrai aussi à jouer du violon. Quand je serai grande j'apprendrai a broder. »

La bouche de Jeanne.

La Jeanne est savoureuse, adorable et friande... Qu'importe que la bouche, enfin soit un peu [grande?

Son Paul en est content et dit, qu'en résumé,

Ca sent bien moins le renfermé!

EVARISTE CARRANCE

AUTOUR DU 14 AVRIL 1803.

Echange de courtoisies.

29 mars.

Le Conseil du canton de Glaris à la Commission gouvernante du canton de Vaud.

« Très chers et intimes amis,

Nous nous empressons, très chers frères et amis de vous donner connaissance par la présente, que conformément aux instructions prescrites par la constitution, les magistrats de notre canton sont nommés et que comme tels nous en avons pris la direction.

... Nous saisirons avec empressement toutes les occasions de vous donner des preuves de notre fidélité et de la bonne intelligence que nous nous efforcerons de soutenir avec vous, espérant une sincère réciprocité de votre part afin d'arriver au but, faire le bonheur de notre commune patrie.»

30 mars.

Appenzel Rhodes-Extérieures.

« FIDÈLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Il nous fait un singulier plaisir d'entrer en relation avec votre canton... »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Intérieures.

« FIDELES ET CHERS CONFÉDÉRÉS.

... Nous nous réjouissons bien sincèrement d' tre rendus à notre ancien état et de rentrer av vous dans les relations d'amitié qui existaie jadis entre nous...»

Uri.

« Notre aimable et sincère affection, jointe a plus réel dévouement dont nous soyons capable yous sont offerts.

Loyaux, prudents, honorables, sages, sing lièrement bons amis, très chers frères, féau et chers Confédérés,

... Nous vous témoignons la part très affectueu que nous prenons au rétablissement de votre dépendance; nous nous ferons un devoir religie d'entrer avec vous dans les plus étroites liaiso d'amitié et de contribuer selon nos moyens à to ce qui peut tendre au grand avantage de no commune patrie.»

16 avril

Schaffhouse.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS.

... Avec l'ancienne loyauté suisse, nous voi donnons l'assurance sincère que nous nous effo cerons constamment de concourir à tout ce q pourra maintenir l'indépendance et la souver neté de la Suisse et celle de chaque canton particulier...»

22 avril.

La commission du canton de Berne au Petil Conseil du canton de Vaud.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous vous remercions de la communication que vous avez bien voulu nous donner de l'in tallation des autorités constitutionnelles, ain que du décret fixant les couleurs et le sceau votre canton. En vous félicitant sincèrement cet heureux et intéressant événement, nous avoir l'honneur de vous aviser, fidèles et très che Confédérés, que notre gouvernement se const tuera demain et se fera certainement un de s premiers devoirs de vous en donner connai sance.

Nous vous recommandons avec nous à la pr tection divinee.»

Lucerne, 22 avril.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous nous empressons de vous donner naissance de notre installation constitutionne et de vous assurer de notre désir sincère d'é blir et de soutenir avec vous des relations d'a tié et de fraternité...»

Schwytz, 28 avril

FIDÈLES, CHERS, ANCIENS CONFÉDÉRÉS, DIGNE FRÈRES ET AMIS,

... Nous ne désirons rien avec plus d'empres ment que de resserrer plus étroitement encore liens d'amitié qui nous unissaient jadis et saisir toutes les occasions qui pourront con buer à l'affermissement durable des rappo d'amitié et d'alliance entre les deux cantons nous ne doutons aucunement que, de votre o vous n'omettrez rien de ce qui peut servi faire croître et fructifier cette union et bol harmonie.

Nous vous recommandons per mariam à protection divine. »

De semblables missives arrivèrent d'Un wald et de Thurgovie, d'ailleurs peut-être.

Elles invoquent toutes la Providence, revê pour la plupart un caractère austère, parfois triarcal, et révèlent un souci commun : celui bonheur de la Patrie restaurée.

Le 26 mai eut lieu à la Cathédrale la belle rémonie de la prestation du serment par Grand et le Petit Conseils. Nous y reviendre d peut-être un jour.

peu après, la Diète fédérale se réunissait solennellement à Fribourg. Le député de Berne, au dire du Nouvelliste vaudois du temps passait pour quelque peu réactionnaire — y exprima ses doléances, dont la Gazette universelle (journal allemand très répandu) se fit l'écho. On apprend ainsi que « Berne ne voulut pas déguiser sa douleur au sujet du territoire détaché (Vaud et Argovie). Elle le témoigna hautement et en ajoutant que les sacrifices portés par elle au nouvel ordre de choses n'étaient pas volontaires; que, d'après leur nature, ils ne pouvaient l'être; que, cependant, le canton de Berne, quoique maltraité et dépouillé, ne cesserait jamais de prendre pour règle de ses actions le bien-être et la tranquillité de la patrie entière; qu'il n'oublierait jamais l'attachement fidèle et invariable des habitants de l'Argovie; et, quoiqu'il ne put se louer de pareilles dispositions de la part de la grande majorité des Vaudois, il trouvait cependant une récompense dans l'oubli et le pardon de l'injustice et de l'ingratitude. »

L'importance de la perte subie par la vieille République oligarchique justifie cette amertume. Louis Secretan, de Lausanne, dont l'éloquence était entraînante et l'esprit vif, prit à son tour la parole. Son discours mériterait d'être reproduit ici tout entier. En voici la péroraison:

« Je suis chargé conjointement avec le citoyen Clavel, juge au Tribunal suprême et le citoyen Bourgeois ¹, membre du Grand Conseil, de vous offrir l'hommage respectueux du canton de Vaud et de vous assurer de son dévouement le plus parfait, le plus absolu aux intérêts de la patrie. »

Ces nobles sentiments font honneur au landamman Secretan et au canton de Vaud qui a tenu sa promesse dans les circonstances les plus critiques comme aux heures lumineuses.

Voilà pourquoi tous les Vaudois: ceux rivés à la douce terre natale, comme ceux que les nécessités de la vie ont égrenés hors de ses limites, peuvent fêter sans arrière pensée et avec une joyeuse fierté le 14 Avril.

Marc Henrioud.

LO BON FEIN

N fasâi lè fein; l'ein avâi onna rebattâie. Lo desando Liaudo avâi seyi à force, mâ rein pu reduire; et n'avâi pas pire dèsandenâ, câ lo teimps avâi bargagnî tot lo dzo. Mâ contre la vèprâ, lo baromètre remontè, et la demeindze matin, lo sèlau sè laivè tot cliar et min de niolè su lè montagnè dè derrâi.

Vos faut alla desandena et bin epantzî, que dit Liaudo a se dzein! quand lo fein est bon, lo faut reduire, tant vito est mï. Quand la faie tchî dein l'étang, on ne vouaite pas que sai sur senanna au bin la demeindze por la raveinta. Alla gailla et depatzi-vos: onna balla fenaie vaut bin na chaie.

On desandene et l'on epantze tant qu'au goûtâ. A trai z'haure, on va verî; et à chy z'haure, Liaudo rarrevâve avoué son second tzai, quand reincontre lo menistre.

— Atzivos! que lâi fâ; vo z'allâ vos promenâ on bocon. Mè, ie catzo mon fein; l'a fé on petit teimps hier, et houai ie fâ biau, vos compreindè.

- Oï, mâ la demeindze, Liaudo, que l'est lo repou de l'Eternè, que lai repond lo menistre.

La demeindze est lo repou de l'Eternè tant que vos voudrâi, monsu lo menistre, ma dâu bon fein coumeint ci z'inquie, qu'on ein porrâi fère dâu thé por lè dame, quié? d'au pur thé suisse, ètâi te pas mau fé dè lo laissî ein andain et de ne rein lâi fère? Et du que lo falliâi dèsandenâ, lo falliâi catzi tot d'on teimps.

Et Liaudo terè dau tzai na pougna dè fein et la lâi preseintè dèzo lo nâ. «Tenîdè, monsu lo menistre, que lâi fâ, cheintîdè se vos dio dâi dzanliè, se lo fein n'est pas bon et se ne vos baillè pas de l'appétit.»

Sé pas que lo menistre a repondu.

L. FAVRAT.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

IV

Mademoiselle Virginie, élevée comme sa jeune sœur sous les lois despotiques de leur mère, avait atteint l'âge de vingt-huit ans. La jeunesse atténuait l'air disgracieux que sa ressemblance avec sa mère donnait parfois à sa figure; mais la rigueur maternelle l'avait dotée de deux grandes qualités qui pouvaient tout contre-balancer: elle était douce et patiente.

Mademoiselle Augustine, à peine âgée de dixhuit ans, ne ressemblait ni à son père ni à sa mère. Elle était de ces filles qui, par l'absence de tout lien physique avec leurs parents, font croire à ce dicton de prude : Dieu donne les enfants. Augustine était petite, ou, pour la mieux peindre, mignonne. Gracieuse et pleine de candeur, un homme du monde n'aurait pu reprocher à cette charmante créature que des gestes mesquins ou certaines attitudes communes, et parfois de la gêne. Sa figure silencieuse et immobile respirait cette mélancolie passagère qui s'empare de toutes les jeunes filles trop faibles pour oser résister aux volontés d'une mère.

Toujours modestement vêtues, les deux sœurs ne pouvaient satisfaire la coquetterie innée chez la femme que par un luxe de propreté qui leur allait à merveille et les mettait en harmonie avec ces comptoirs luisants, avec ces rayons sur lesquels le vieux domestique ne souffrait pas un grain de poussière, avec la simplicité antique de tout ce qui se voyait autour d'elles. Obligées par leur genre de vie à chercher des éléments de bonheur dans des travaux obstinés, Augustine et Virginie n'avaient donné jusqu'alors que du contentement à leur mère, qui s'applaudissait secrètement de la perfection du caractère de ses deux filles. Il est facile d'imaginer les résultats de l'éducation qu'elles avaient reçue. Elevées pour le commerce, habituées à n'entendre que des raisonnements et des calculs tristement mercantiles, n'ayant étudié que la grammaire, la tenue des livres, un peu d'histoire juive, l'histoire de France dans Le Ragois, et ne lisant que les auteurs dont la lecture leur était permise par leur mère, leurs idées n'avaient pas pris beaucoup d'étendue: elles savaient parfaitement tenir un ménage, elles connaissaient le prix des choses, elles appréciaient les difficultés que l'on éprouve à amasser l'argent, elles étaient économes et portaient un grand respect aux qualités du négociant. Malgré la fortune de leur père, elles étaient aussi habiles à faire des reprises qu'à festonner; souvent leur mère parlait de leur apprendre la cuisine afin qu'elles sussent bien ordonner un dîner, et pussent gronder une cuisinière en connaissance de cause. Ignorant les plaisirs du monde et voyant comment s'écoulait la vie exemplaire de leurs parents, elles ne jetaient que bien rarement leurs regards au delà de l'enceinte de cette vieille maison matrimoniale qui, pour leur mère, était l'univers

Les réunions occasionnées par les solennités de famille formaient tout l'avenir de leurs joies terrestres. Quand le grand salon situé au second étage devait recevoir madame Roguin, une demoiselle Chevrel, de quinze ans moins âgée que sa cousine et qui portait des diamants; le jeune Rabourdin. sous-chef aux Finances; monsieur César Birotteau, riche parfumeur, et sa femme appelée madame César; monsieur Camusot, le plus riche négociant en soieries de la rue des Bourdonnais; deux ou trois vieux banquiers, et des femmes irréprochables; les apprêts nécessités par la manière dont l'argenterie, les porcelaines de Saxe, les bougies, les cristaux étaient empaquetés faisaient une diversion à la vie monotone de ces trois femmes qui allaient et venaient, en se donnant autant de mouvement que des religieuses pour la réception d'un évêque. Puis quand, le soir, fatiguées toutes trois d'avoir essuyé, frotté, déballé, mis en place les ornements de la fête, les deux jeunes filles aidaient leur mère à se coucher, madame Guillaume leur disait: - Nous n'avons rien fait aujourd'hui, mes enfants!

Lorsque, dans ces assemblées solennelles, la sœur tourière permettait de danser en confinant les parties de boston, de wisk et de trictrac dans sa chambre à coucher, cette concession était comptée parmi les félicités les plus inespérées, et causait un bonheur égal à celui d'aller à deux ou trois grands bals où Guillaume menait ses filles à l'époque du carnaval. Enfin, une fois par an, l'honnête drapier donnait une fête pour laquelle rien n'était épargné. Quelques riches et élégantes que fussent les personnes invitées, elles se gardaient bien d'y manquer; car les maisons les plus considérables de la place avaient recours à l'immense crédit, à la fortune ou à la vieille expérience de monsieur Guillaume. Mais les deux filles de ce digne négociant ne profitaient pas autant qu'on pourrait le supposer des enseignements que le monde offre à des jeunes âmes. Elles apportaient dans ces réunions, inscrites d'ailleurs sur le carnet d'échéances de la maison, des parures dont la mesquinerie les faisait rougir. Leur manière de danser n'avait rien de remarquable, et la surveillance maternelle ne leur permettait pas de soutenir la conversation que par Oui et Non avec leurs cavaliers. Puis la loi de la vieille enseigne du Chat-qui-pelote leur ordonnait d'être rentrées à onze heures, moment où les bals et les fêtes commencent à s'animer. Ainsi leurs plaisirs, en apparence assez conformes à la fortune de leur père, devenaient souvent insipides par des circonstances qui tenaient aux habitudes et aux principes de cette famille. Quant à leur vie habituelle, une seule observation achèvera de la peindre. Madame Guillaume exigeait que ses deux filles fussent habillées de grand matin, qu'elles descendissent tous les jours à la même heure, et soumettait leurs occupations à une régularité monastique.

Cependant Augustine avait reçu du hasard une âme assez élevée pour sentir le vide de cette existence. Parfois ses yeux bleus se relevaient comme pour interroger les profondeurs de cet escalier sombre et de ces magasins humides. Après avoir sondé ce silence de cloître, elle semblait écouter de loin de confuses révélations de cette vie passionnée qui met les sentiments à un plus haut prix que les choses. En ces moments son visage se colorait, ses mains inactives laissaient tomber la blanche mousseline sur le chêne poli du comptoir, et bientôt sa mère lui disait d'une voix qui restait toujoure aigre même dans les tons les plus doux : — Augustine! à quoi pensez-vous donc, mon bijou?

(A suivre).

Nouveaux abonnés. — Clément Rebeaud, Bercher. — André Fürbringer, Sisseln. — Café du Mont-Blanc, Pontaise. — Eug. Cavin-Reybaz, Bressonnaz (procuré par M. O. Badel). — Samuel Guex, Berne (procuré par MM. Henrioud et Ch. Meystre, à Berne). — Jules Chave, Lausanne. — Café du Musée, Café du Lausanne-Moudon, Brasserie munichoise, Pinte vaudoise, Hostel des étudiants, Lausanne. — Aimé Joyet, Café des négociants, Café industriel, Café « Sous la Forge », Yverdon.

Grand Théâtre. — La saison lyrique bat son plein. Son succès s'affirme chaque jour. La troupe est excellente. Voici les spectacles annoncés: Ce soir, samedi, Faust; demain, dimanche, Véronique; lundi (1re populaire), La Poupée; mardi 6, Lakmé; jeudi 8, Carmen; vendredi 9, Le Paradis de Mahomet; samedi 10, Thaïs; dimanche 11, dernière de Carmen.

Royal-Biograph. — Un véritable programme de gala, cette semaine, au Royal-Biograph. Comme film vedette « Frou-Frou », merveilleuse adaptation cinématographique en cinq parties d'après la pièce de Meilhac et Halévy, avec Francesca Bertiné dans le rôle de Frou-Frou. Mentionnons encore « Le repaire aux lions », grand drame de la jungle et « La grande vie ! », nouveau succès de fou-rire. Enfin, d'excellentes actualités françaises et belges. Grâce à un accord, le Royal Biograph s'est assuré l'exclusivité de diverses actualités qui passent à Lausanne en même temps qu'à Paris. Malgré cela la direction n'a pas augmenté les prix. Dès maintenant, il n'y a plus qu'une seule matinée ininterrompue le dimanche après-midi, dès 2 % h. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 ½ h.



LAUSANNE. - IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS

¹ Sous l'Acte de Médiation, le canton de Vaud avait droit à un Député à la Diète et à deux conseillers. Secretan fut député pour 1803 et années suivantes.